



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

300, rue Saint-Patrice,

Sherrington, Québec, J0L 2N0

Courriel : [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)

tél : 450-454-4959

fax : 450-454-5677

## INFO MUNICIPALE JUILLET 2015

### ❖ Fête Nationale 2015 – Remerciements!! ❖

Une superbe fête de la St-Jean-Baptiste a eu lieu samedi le 20 juin. Grâce à des activités diversifiées, une parade éblouissante et une température idéale, les gens sont venus en grande nombre. Les jeunes ont pu s'éclater avec les jeux gonflables et la Tombola. Après la parade, nous avons pu bénéficier d'un excellent spectacle du groupe Osmoze précédé du groupe Camisole-Moutard. De la bouffe (saucisses et grillades), des rafraichissements et un feu d'artifice époustouflant. Le tout très bien supervisé et encadré. Un gros merci à notre service d'incendie de Sherrington! Nous voulons souligner l'excellente participation de vous tous et ça dans un civisme et un respect exemplaire. Tout ceci s'est planifié longtemps d'avance grâce aux membres du comité organisateur composé de :

- Dany Guérin ;
- Maxime Lestage ;
- Isabelle Leduc ;
- Karyne Desnoyers ;
- René Lando ;
- Josée Lalancette ;



- Mario Lussier ;
- Pierre Boisvert ;
- Martine Hébert ;
- Ninon Gagné ;
- Josiane Lestage ;
- Daniel Lussier.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris le temps et l'énergie pour faire un char allégorique. Beaucoup de participants et une très belle foule! De plus, d'autres bénévoles ont été d'une très grande aide pour la réalisation de cette journée: Philippe Courchesne, Karine Guérin, Alexandre Guérin, René Courchesne, Chantal Leclair, Isabelle Lestage, Annie Rhéaume, Bruno Collin, Luc Courchesne, Bruno Ste-Marie, Joany Provost, Roselyne Lestage, Martine Courchesne, Michel Courchesne et Louise Lussier. On se donne rendez-vous l'an prochain.

#### **Voici nos commanditaires dont nous tenons à remercier :**

Vegpro, les Caisses Desjardins des Seigneuries de la Frontières, les Assurances Lareau, notre député M. Stéphane Billette, le club de golf Harris de Sherrington, Marché Corriveau, la municipalité de Sherrington, Excavation J.M, Poirier, Excavation St-Patrice, entreprise DOCO, Richard Frédette et fils, G.S. moteurs électriques, Les Fermes V. Forino, Ferme Michel Beaulieu, club optimiste de Sherrington, Ferme Bertrand Lamoureux, Jardins A. Guérin et fils, Maraichers J.P.L. Guérin, Génération Sports, Diesel G.B.M., Centre du camion 410, transport Benoit Robert, Excavation Rolam, Tamisage René Lando, Natur-O-Vrac, Club de golf Hemmingford, Ferme Lando et fils. Municipalité de St-Michel, Transport Sylvestre Vallée, Vente universelle C.B. et les Fermes Leclair.

Le comité de la St-Jean-Baptiste ❖

## **Festival automnal 2<sup>e</sup> édition**



Déjà nous sommes à organiser notre festival automnal qui se déroulera samedi, le 19 septembre prochain. Nous poursuivons avec notre concours d'habileté pour les conducteurs de chariot-élévateur (cariste). Une compétition autant pour les femmes que pour les hommes. Évidemment, nous avons besoin de bénévoles pour faire partie de ce comité afin d'apporter de nouvelles idées et développer ce festival qui nous représente vraiment bien. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec la municipalité ou présentez-vous à la première rencontre. Aussi, si vous avez des idées d'activités, ne vous gênez surtout pas à communiquer avec la municipalité car ce sont nos citoyens qui en bénéficieront!

→ La première rencontre de ce comité se tiendra **Lundi, le 20 juillet à 20h00** au bureau municipal.



Ayant le souci de développer sa communauté, la **Caravane des Cultures**, une initiative du CLD des Jardins-de-Napierville, est un marché mobile qui a comme objectif d'offrir aux ménages de la MRC les services et informations que voici : **Vente** de fruits et légumes produits localement à prix abordable, dont certains de deuxième catégorie (déclassés sur des critères de format); **Sensibilisation** à la saine alimentation et à l'achat local; **Démonstration** des bienfaits de la consommation de fruits et légumes; **HORAIRE ET EMPLACEMENT** Tous les

**samedis de 13h à 15h** à partir du 23 mai 2015 jusqu'à la fin d'octobre au stationnement de la **Vieille Caserne**, 234, rue St-Patrice. Nous acceptons les cartes de débits et crédits. **Devenez bénévole** en offrant votre aide à la préparation de la Caravane et au service à la clientèle.

## COMITÉ DES LOISIRS

---

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES!

Nous sommes toujours à la recherche de membres bénévoles pour faire partie du Comité des loisirs. Vous avez des idées? Vous êtes actif? Vous voulez vous impliquer davantage dans la vie culturelle et récréative de Sherrington? C'est le moment où jamais de vous engager! Pour plus d'information :

✉ Madame Ninon Gagné, Agente de développement des loisirs : [loisirs@st-patrice-sherrington.com](mailto:loisirs@st-patrice-sherrington.com) par téléphone: 450 454-4959

✉ Madame Josée Lalancette, Présidente du Comité des loisirs: [josee33@hotmail.com](mailto:josee33@hotmail.com) Par téléphone: 514 467-6935

### CYCLOTHON- Remerciements!

Un grand merci à tous les cyclistes pour avoir participé à la réussite du cyclothon, qui a eu lieu le 14 juin dernier. Sous une belle journée ensoleillée, vous avez été plus de 80 participants à parcourir les routes de Sherrington. Félicitations aux membres du Comité des loisirs pour avoir orchestré l'événement qui s'est déroulé sans ennui. Encore merci !

### BALLE MOLLE MIXTE

Les inscriptions ont débuté. 50\$/personne pour la saison. De 20h à 21h30 les mercredis et jeudis selon votre équipe. Les matchs ont débuté le 3 juin dernier. Veuillez communiquer avec M. Éric Riel 514-829-3287.

### SITE FACEBOOK



Le service des loisirs possède maintenant sa page Facebook. Lieu de diffusion des activités communautaires et récréatives de la municipalité, nous vous encourageons à la consulter régulièrement pour être à l'affût des événements.

Rechercher : Loisirs Sherrington

### DISTRIBUTION D'ARBRES TENUE LE 16 MAI 2015 – **Félicitations!**

Encore toutes nos félicitations à M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics, pour l'organisation et la tenue de l'événement annuel de distribution d'arbres à essences multiples. Environ 1000 arbres distribués!!

### DU NOUVEAU DANS LE CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Dans l'objectif d'investir davantage dans l'offre sportive de la communauté, un terrain de basketball, de badminton et de volleyball seront aménagés sous peu à l'intérieur du CMR. Surveillez les dates d'ouverture de ces activités via notre site internet et notre page Facebook. De plus, nous offrons en location les ballons de basketball et de volleyball, ainsi que les volants pour le badminton. Notez que vous devez fournir vos propres raquettes de badminton.

### ACCÈS AUX TERRAINS TENNIS

Les terrains de tennis sont ouverts! Vous avez accès gratuitement aux terrains de tennis. Vous avez deux façons d'en profiter :



- 1) durant les périodes où les terrains seront débarrés et mis à la disposition du public pendant les heures d'ouverture du Centre multi-récréatif;
- 2) au moyen d'une clé que vous pouvez vous procurer au bureau municipal (300, St-Patrice). Un dépôt de 5\$ est exigé et le retour de la clé doit se faire à la fin de la saison estivale 2015, sinon le dépôt ne sera pas remboursé.

### PRÊT DE MATÉRIELS SPORTIFS AU CENTRE MULTI RÉCRÉATIF **Rappel**

Grande ouverture pour la période estivale du Centre Multi-Récréatif. Équipements de baseball, soccer, basketball, volleyball, tennis et autres matériels sportifs seront prêtés gratuitement aux résidents et payeurs de taxes de Sherrington et à faible coût aux non-résidents. Des produits alimentaires seront également offerts au public.

## **Horaire : Mercredi, Jeudi et vendredi de 17h30 à 22h**

L'horaire risque de varier afin de mieux s'ajuster aux demandes des utilisateurs. Soyez à l'affût des changements! On vous attend!!!

Si vous avez un projet d'activité et souhaitez réserver des terrains de tennis, baseball ou autre, informez-vous auprès de la municipalité. **450-454-2868**. Voici un extrait de la *Politique de prêt et de location d'équipement sportif*, la politique complète se trouve sur le site internet et au Centre Multi-Récréatif :

### **Objectifs de la politique**

*Afin d'augmenter l'affluence des jeunes et des familles aux infrastructures en loisir municipales et de ce fait, d'encourager cette clientèle cible à pratiquer le plus d'activités sportives et récréatives possibles, le système de prêt et de location des équipements sportifs doit être simple et convivial, notamment par l'atteinte des objectifs suivants :*

- *Établissement d'un lieu de prêt et de location central et facile d'accès aux infrastructures en loisir;*
- *Établissement d'un système de communication centralisé pour la réception des demandes de prêt et de location;*
- *Clarification des conditions d'exigibilité entourant la location et le prêt;*
- *Uniformisation des demandes de prêt et de location;*
- *Facilitation de l'implication des bénévoles;*
- *Utilisation respectueuse et responsable des équipements et infrastructures.*

### **Description des usagers**

*Les usagers des équipements sportifs sont tous les résidents et les non-résidents de la municipalité âgés de douze (12) ans et plus. Soucieuse de soutenir ses citoyennes et citoyens ainsi que les organismes œuvrant sur son territoire, la municipalité se réserve le droit de prioriser les gens de sa localité et les activités sous sa responsabilité.*

### **Équipements sportifs**

#### **Inventaire**

*Les équipements sportifs sont listés à l'Annexe 1. La municipalité prête ou loue les équipements sportifs selon leur disponibilité et leur état. L'Annexe 1 représente l'inventaire de départ mis à la disposition des usagers et pourra être modifié en tout temps.*

#### **Prise de possession**

*L'utilisateur doit prendre possession et retourner les équipements au Centre Multi-Récréatif durant les heures d'ouverture. L'équipement doit être remis la journée même de la prise d'utilisation après l'utilisation, sauf autorisation de la municipalité.*

#### **Transport**

*Les usagers sont responsables du transport des équipements qu'ils empruntent ou louent.*

### **Procédure et critère d'exigibilité**

#### **Formulaire**

*Toute demande de prêt ou de location d'équipement sportif doit être complétée sur le formulaire prévu à cet effet (Annexe 2). L'utilisateur doit y joindre une **pièce d'identité** à titre de dépôt qui lui sera remise au retour de l'équipement.*

*Dans le cas d'événements spéciaux requérant le prêt ou la location multiples, la demande doit être complétée au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de l'événement, sans quoi, la demande de prêt ou de location peut être refusée.*

#### **Tarifification**

*Les usagers qui sont résidents ou qui sont non-résidents, mais qui paient un compte de taxes municipales, bénéficient de la gratuité. Dans leur cas, il est question d'un prêt d'équipement sportif.*

*Les non-résidents doivent acquitter le tarif indiqué à l'Annexe 3 avant de prendre possession de l'équipement.*

#### **Responsabilités de l'utilisateur**

*L'utilisateur est responsable des équipements sportifs prêtés ou loués en sa possession.*

*L'utilisateur doit assumer les frais de réparation ou de remplacement de l'équipement s'il dégrade volontairement l'état de l'équipement sportif.*

*L'équipement doit être retourné dans un état similaire à celui au moment de la prise de possession par l'utilisateur.*

## **LES AINÉS DE SHERRINGTON**

---

Pour être membre de la **FADOQ**, vous pouvez contacter [la Direction](#).

Mme Georgette Couture, Prés.	450-454-2001
Mme Solange Leclair, Vice-Prés.	450-454-2352
Mme Clairette Allard, Dir.	450-454-9055
M. Réal Bachand, Dir	450-454-9855
M. Jean-Guy Larose, Dir	450-454-3771

L'Équipe se fera un grand plaisir de vous renseigner.

**ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE** : Mardi le 25 août 2015 au Centre Communautaire 224, rue des Loisirs à 13 h. Cartes et bingo sur place. Entrée 5,00 \$

**ACTIVITÉ JARDIN** : Billet en vente au cout de 5,00 \$. L'activité se tiendra à St-Édouard le 11 août. Vous pouvez contacter Mme Solande Leclair ou Mme Clairette Allard.

**PROGRAMME P.I.E.D.** : Programme intégré d'équilibre dynamique pour les personnes âgées autonomes de 65 ans et plus dans le but de prévenir les chutes et les fractures. L'activité aura lieu le 22 septembre au local de l'âge d'or 234, rue des Loisirs et ce, pendant 12 semaines consécutives.

**WHIST MILITAIRE** : **Changement de date** pour le Whist militaire, il se tiendra le Dimanche 11 octobre à 13h au local de l'âge d'or. Entrée 8,00 \$ avec lunch. Bienvenue à tous!

**L'ÉTOILE DU NORD DE ST-DONAT** : Les Aînés de Sherrington organise un voyage de 2 nuits – 3 jours en formule tout inclus à L'étoile du Nord de St-Donat " l'incontournable centre pour les 50 ans et plus". Plusieurs activités auront lieu sur place. Pour informations : Clairette Allard 450-454-9055 ou Gisèle Roy 450-454-4877 ou Thérèse Lazure 450-454-6397 ou Lise Viau 450-454-9950. **Faites vite les places sont limitées.**

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

---

### **CLUB DE MINÉRALOGIE**

La première rencontre pour le Club de Roches et Minéraux se tiendra à la bibliothèque jeudi le 2 juillet 2015 à 18h30. Présentez-vous avec votre formulaire d'adhésion dûment rempli. Activité gratuite.

### **CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD**

Dans le cadre du club de lecture d'été, la bibliothèque offre à tous les enfants du camp de jour une période de lecture. Tous les mardis de 15h à 16h. Lecture sur place seulement, aucun emprunt de livre sauf accompagné d'un parent.

### **UNE NAISSANCE UN LIVRE**

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la bibliothèque municipale et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre et d'autres belles surprises! **OFFREZ À VOTRE ENFANT LE PLUS BEAU DES CADEAUX: LE GOÛT DES LIVRES ET DE LA LECTURE!**

### **SACS À DOS "JOUONS ENSEMBLE"**

La bibliothèque vous offre également de belles valises remplies de jeux éducatifs adaptés aux enfants âgés entre 0 à 7 ans. Le prêt d'une valise à la fois par famille est d'une durée maximale de 3 semaines.

### **SURPRISES POUR LES ENFANTS DE 3 ANS**

À tous les petits qui auront **3 ans en 2015**, la bibliothèque offrira des surprises. Le mois de l'anniversaire de l'enfant, présentez-vous à la bibliothèque avec l'enfant et une preuve de sa fête, et un cadeau lui sera offert

### **NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

MARDI : 15 h à 18 h

JEUDI : 18 h à 21 h

### **LIVRES USAGÉS À VENDRE**

La bibliothèque a des livres usagés et des casse-tête à vendre en tout temps. Profitez-en!

## **CALENDRIER MUNICIPAL**

---

<b>HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL</b>	Lundi au Mercredi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
	Jeudi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à <b>18 h 30</b>

### **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 2015**

<b>Lundi</b>	3 août	19h00
--------------	--------	-------

### RENDEZ-VOUS AVEC L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les rendez-vous avec l'inspecteur municipal, M. Sylvain Boucher, se tiennent **MARDI** de chaque semaine. Vous pouvez prendre rendez-vous **À L'AVANCE** en communiquant avec la municipalité au **450-454-4959** ou au [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)

### RÔLE D'ÉVALUATION – Accès aux données publiques sur votre propriété **Nouveau!**

Désormais, il est possible à tous d'accéder en ligne sur notre site Web à plusieurs données publiques relatives à votre propriété. <http://st-patrice-sherrington.com/> dans les liens rapides à droite, cliquez sur Rôle d'évaluation! Pour tous soutien technique, prière de contacter la municipalité.

### VENTES DE GARAGE - RÈGLEMENT

Selon le règlement de zonage, il est autorisé de réaliser de son lieu de résidence deux ventes de garage par année. Un délai minimum de 60 jours doit être prévu entre les deux ventes de garage. Chaque vente de garage ne peut se dérouler sur plus de deux jours consécutifs, entre le 15 avril et le 15 octobre. Les objets vendus doivent être la propriété de la personne effectuant la vente de garage. La vente doit être effectuée sur l'emplacement du bâtiment résidentiel du requérant.

### CHIEN – LICENCE

Selon le règlement relatif aux chiens, tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède**. Le paiement de la licence peut se faire directement à Mme Isabelle Robert, responsable de l'application du règlement, lors de sa visite chez vous. Autrement, veuillez vous adresser à la municipalité. Attention, les paiements effectués par chèque sont à l'ordre de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

### PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

Notre MRC des Jardins-de-Napierville élabore présentement le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Il s'agit de développer des stratégies afin d'atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* de 2011-2015 du ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) soit de :

- 1) Ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, soit une réduction de 110 kg par habitant par rapport à 2008 → cible atteinte (638 kg).
- 2) Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels → cible non atteinte (65%)
- 3) Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle → cible non atteinte (en développement)
- 4) Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte → cible atteinte (94%)
- 5) Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment → cible non atteinte (45%)

Le rôle de la MRC est de planifier l'atteinte de ces objectifs, tandis que celui des municipalités est d'être responsable de l'application des moyens retenus et de la mise en conformité de la réglementation.

Nous devons, par exemple, éliminer les matières organiques de nos déchets d'ici **2020**. En fait, il ne devrait rester dans nos déchets que les résidus ultimes (non-compostables ou recyclables). Il faut comme collectivité responsable et avisée miser sur le recyclage, les sites de récupération et la récupération des matières organiques... À défaut, la municipalité sera pénalisée (\$)! Alors, il faut revoir nos façons de faire autant à la municipalité, à l'industrie qu'aux résidents afin de miser sur le 3RV : la **R**éduction à la source, le **R**éemploi, le **R**ecyclage et la **V**alorisation des matières résiduelles. Il faut arriver à éliminer les déchets organiques (restants de table) dans nos poubelles. Ce qu'il faut garder en tête, c'est qu'il nous reste quelques années pour diminuer le plus possible les déchets ramassés par les camions de vidange (tonnage) car les frais et pénalités seront élevés. Par contre, du point de vue positif, plus nous recyclons (tonnage) plus nous aurons une compensation et un retour sur nos redevances (\$) de Recyc-Québec et du Ministère de l'environnement. Nous continuerons à vous donner les informations essentielles dans les prochains infos-municipaux. Votre collaboration et votre participation est importante car votre comportement a un impact sur tous!

Daniel Lussier, Maire

---

## INFORMATIONS AUX CITOYENS

### LIVRE DU 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE **Rappel**

Il ne reste que quelques exemplaires du livre du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Patrice-de-Sherrington. Ils vous sont offerts au coût de 40.00\$.



## SÉANCE MUNICIPALE TENUE LE 6 JUILLET 2015

### Points traités à l'ordre du jour

*Nota : Le procès-verbal sera publié sur le site web sous peu. Ce dernier est accessible au bureau municipal également durant les heures d'ouverture.*

## ORDRE DU JOUR

---

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM – PÉRIODE DE RECUEILLEMENT – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2015;**
- 4. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES AJOUTÉS ET À PAYER AU 6 JUILLET 2015;**
- 5. ADMINISTRATION :**
  - 5.1. AFFECTATION PARTIELLE DU SURPLUS ACCUMULÉ;
  - 5.2. NOMINATION DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES (R.Q.F.); (*Isabelle Leduc*)
  - 5.3. AMÉNAGEMENT D'UN PARC POUR LES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 18 MOIS ET 5 ANS
    - 5.3.1. DÉPÔT DU PROJET AU PACTE RURAL 2015-2019;
    - 5.3.2. ADJUDICATION D'UN MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA CONSTRUCTION DE L'AIRE DE JEU;
  - 5.4. APPUI AU MAINTIEN DE LA GESTION DE L'OFFRE EN AGRICULTURE;
  - 5.5. PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014-2018;
- 6. TRAVAUX PUBLICS :**
  - 6.1. RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE JUIN 2015;
  - 6.2. RÉAMÉNAGEMENT ET PROLONGEMENT DU TROTTOIR LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219
    - 6.2.1. ADJUDICATION DU MANDAT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX;
    - 6.2.2. SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX;
  - 6.3. RÉINSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE AU BUREAU DE POSTE;
  - 6.4. ACHAT REGROUPÉ ORGANISÉ PAR LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE – SEL DE DÉGLAÇAGE – ADJUDICATION DU CONTRAT;
- 7. URBANISME :**
  - 7.1. INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE;
- 8. SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE :**
  - 8.1. RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS DE JUIN 2015;
- 9. RESSOURCES HUMAINES :**
  - 9.1. AMENDEMENT AU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME NINON GAGNÉ;
- 10. LOISIRS ET CULTURE :**
  - 10.1. PRÊT À TITRE GRATUIT DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF AUX ORGANISATEURS DU BASEBALL POUR ENFANTS;
  - 10.2. PRÊT À TITRE GRATUIT DES JEUX DE TOMBOLA À LA MUNICIPALITÉ DE ST-MICHEL;
  - 10.3. ENTENTE AVEC LE CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LOUIS CYR POUR LA LOCATION DE L'ARENA;
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS;**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE.**